Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 8

Artikel: Bien raisonné
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225703

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

iè reincontrâ ein aprî, se tsaillessâi pas de grimpâ tant que tsi no, vu que l'approutsè de septante. Lo dzudzo ètâi à Lozena... A six hâorè n'avâi nion trovâ, et mè su décidâ à revenî à la Vegnettaz. Mâ, à mi-coûta, mè trâovo nâ à nâ avoué lo taupî Gédéon. N'è, pardieu, pas on n'hommo tant ragoteint avoué sa barba einmècllîâïe, son chètse-moque, sè z'hâillons défrepenâ et sè chôques eimpacotâïe. Mâ, m'a faillîâi quauqu'on et l'è prâi avoué mé, tot conteint que l'îrè.

Vo z'arâi faillu oûre la Luise quand no z'a vu arrevâ ! et lè get que m'a fé ! Mâ, l'ètâi l'hâora dè sepâ et l'a dû sè soumettre, dâo momeint que l'avâi pouâire dès 13... Bon !

Mâ, à l'avis qu'on allâve sè chetâ po medzi, vouâite que le Jules de la Pousta l'arrevè ein tomobile querî lo boûtsi et l'eimmenâ tot lo drâi po cein que l'avâi onna vatse à abattre.

N'éteint donc oncora *treize* po sepâ ! Que faillâite fére ?

— Faut-te reinvouyî lo taupî, Luise ?

— Rave ! que mè répond, et le crie à la serveintâ:

— Apportâde la fricâcha. *Sami.*

CONCOURS LITTERAIRE DU PREMIER AOUT.

Le Jury désigné par la Ligue pour la protection de la Suisse pittoresque (Heimatschutz) et la Société des Ecrivains suisses, réuni en séance plénière à Berne, le 10 novembre 1933, a décidé de proroger le Concours littéraire du Premier Août, pour la Suisse romande.

Cette faveur particulière se justifiait par les considérations suivantes. Les travaux de langue française livrés à la date du 15 septembre représentaient insuffisamment le caractère et l'esprit de la Suisse romande ; leur nombre restreint était l'indice que l'essai littéraire tenté en faveur de la Fête Nationale n'avait pas atteint l'ensemble de la population et n'avait pas été compris des auteurs, ainsi que le prouvait enfin la médiocrité de nombreux envois.

En conséquence, le Jury, avec l'assentiment du Comité d'initiative, fixe au 30 avril 1934 le terme du concours limité à la Suisse romande. De la sorte, les œuvres couronnées pourront être représentées le 1er août 1934, au même titre que celles des autres régions.

Les travaux de langue française, précédemment soumis au concours, sont au nombre de dix-sept ; quelques-uns sont dignes de retenir l'attention. Leurs auteurs ont la possibilité de les retirer auprès du Secrétariat général de la Société des écrivains suisses (Wittikonerstrasse 250, Zurich) et de les remettre sur le métier. L'anonymat ayant été scrupuleusement respecté, les enveloppes cachetées leur seront en même temps renvoyées. Toute relation de ces auteurs avec le Secrétariat général restera confidentiel et le Jury n'en aura aucune connaissance. Les personnes qui ne retireraient pas leurs envois seront d'office maintenues au rang des concurrents.

Le concours prorogé a pour but exprès de rehausser par le moyen des lettres la célébration du Premier Août. Les œuvres, dont la valeur doit être indiscutable, seront composées en vue de représentations scéniques simples sur des places villageoises, dans des salles communales, voire dans des églises. Le drame, la comédie, les textes en prose ou en vers, éventuellement accompagnés par des chœurs, devront donc être conçus selon cette prévision.

Les patois romands sont admis en parfaite égalité avec le français.

Tenant compte des difficultés de transcription, le Jury ne jugera pas les œuvres dialectales d'après l'orthographe, mais d'après les idées et la valeur de leur expession. Il se réserve de s'adjoindre, pour les juger, tous les conseillers qui lui seraient nécessaires. Les patoisants sont priés de noter sur leur texte le district ou la commune à laquelle appartient l'idiome.

Demander les conditions au Secrétariat des écrivains suisses.

Bien raisonné. — Un client entre dans un café, tenu par le patron lui-même. Il commande :

— Deux décis et des petits pains !

Le patron lui sert le vin et pose sur la table le corbeillon avec dix petits pains tout frais que le boulanger venait d'apporter.

Dix minutes après, les dix petits pains étaient engloutis, arrosés chichement par les deux décis. L'écot payé, le client s'apprête à partir, mais le cafetier le rappelle :

— Dites-moi, mon ami - La prochaine fois, il serait plus logique que vous entriez directement chez le boulanger et que vous fassiez venir d'ici les deux décis.

A BOULES DE NEIGE

Je ne sais si les gamins de mon village ont les mêmes ardeurs que ceux de ma générations; en tout cas, leurs jeux doivent être les mêmes, avec quelques variantes dues au progrès, quelques nouveautés hivernales, telles que l'usage du bob et du ski, et encore ce dernier est-il une exception par suite de la pénurie de pentes suffisantes pour un véritable entraînement.

Remontons donc par la pensée au temps très proche où la luge était reine, la bonne luge massive, rustique, faite à la maison, lente à la culbute et rapide comme l'oiseau, surtout si elle était de taille à porter trois ou quatre cavaliers; au temps où l'hiver était plus généreux en flocons et où les mains enfantines jouaient avec la neige, savaient en faire des boules et pouvaient en construire des bonshommes, des maisons et des blockhaus. Pauvres et riches, nous étions tous chaussés de galoches (socques), quelques-uns même portaient de solides guêtres en drap, et nous avions plaisir à nous enfoncer dans la neige, à crever les « gonfles », à nous y étendre pour y imprimer notre effigie dans toute sa grandeur, à nous y rouler pour nous relever en meuniers, à l'entasser, à la lancer en l'air, à nous en asperger, à nous en bombarder. C'était un enivrement de sauts, de courses, de culbutes, de rencontres, de batailles, un chassé-croisé de diablotins plus follets les uns que les autres.

Nous jeter ce coton blanc comme on le ferait d'une poignée de farine, nous en éclabousser par paquets, ne suffisait pas à notre goût de la lutte correcte, bien ordonnée, d'où l'on sort réellement vainqueur ou vaincu ; et alors, et surtout, c'étaient des combattants divisés en deux groupes (nous disions deux camps) qui se défiaient, s'interpellaient de noms de guerre.

Les sorties de classe à 11 heures et à 4 heures étaient le point de départ de ces joutes ; on avait besoin de se dégourdir et se venger quelquefois sur le terrain une défaite de classe, une rouerie d'écolier, une bonne note obtenue en fraude, un pensum immérité. Le plus souvent, c'était bataille pour le simple plaisir de se mesurer, de faire assaut d'adresse entre ceux du centre et ceux du haut du village. Combat loyal; toute tricherie, toute traîtrise, étaient indignement signalées et condamnées, mais toute ruse de tactique, toute habileté stratégique, étaient acceptées. Celui qui était accusé et reconnu coupable d'avoir mouillé sa boule, d'y avoir mis un caillou pour noyau, était chassé comme indigne du titre de combattant.

La neige était pressée dans les mains de manière à former de vrais boulets, qui répondent à l'élan donné et aux lois de la balistique, assez lourds pour vaincre la résistance de l'air et atteindre le but, toutes les parties du corps. La tête devait être respectée, c'est-à-dire non visée, mais nul n'étant maître tireur, elle encaissait des projectiles plus souvent qu'à son tour.

Tout était pour le mieux quand le combat se terminait sans qu'un œil ait été poché ou un tympan ébranlé. Quel entrain, quelle ardeur quand le camp adverse représentait les Autrichiens, les Bourguignons ou les Armagnacs, et que nous nous croyions les vieux Suisses ! Nous y allions à bras détendus comme des ressorts de la meilleure trempe, nous nous démenions mieux et plus à l'aise que des diables dans un bénitier. Nous, ceux du haut, défendions pied à pied le terrain, cédant peu à peu parce que nous nous rapprochions de notre quartier, mais faisant de larges offensives, rompant les rangs de nos adversaires, les poursuivant isolément et leur infligeant une salutaire leçon. Les plus timides et les moins adroits fabriquaient les projectiles pour les as du groupe et s'abritaient derrière eux dans les moments critiques. Pan ! pan ! touché Burkhardt ! — Manqué Halwyl ! — Attrape celle-ci ! — Vise mieux, Guillaume Tell ! — Hardi, Confédérés, culbutons l'ennemi !

Plus d'une fois, le combat se termine par une prise de corps épique; chacun choisissait son rival. La passe de lutte était généralement brève; les champions — peu caponnaient — roulaient dans la neige, et celui qui avait le dessus en frictionnait copieusement le visage du vaincu. Et l'on se séparait sans rancune, sans colère et sans grand dommage, sauf parfois aux livres et cahiers qu'un mauvais sac avait mal protégés ou qu'on avait déposés en lieux moins que sûrs. Nous avions tous l'air de coqs ébouriffés et nous clamions nos prouesses en coquericos orgueilleux.

Lorsque l'ardeur belliqueuse faisait défaut, nous cherchions à nous surpasser d'une manière intéressante : la bataille prenait l'allure d'un match d'adresse entre deux équipes de même formation. Les groupes se maintenaient à une distance de dix à quinze mètres et l'échange de boules se faisait en toute liberté de rythme et de vitesse, avec cette règle unique : celui qui était touché trois fois était mis hors de combat. La victoire appartenait au parti qui conservait le plus de valides. C'était plus stimulant que de viser un arbre ou un poteau téléphonique.

En dehors de ces « prises d'armes », je résistais rarement à la tentation de viser les cheminées ; l'exercice prenait un attrait particulier, rendu plus puissant encore par la crainte d'être pris en flagrant délit. Pensez ! faire tomber du ciel de blancs projectiles dans une marmite de bouillon ou une casserole de lait, éteindre à distance le feu d'un foyer, asperger la cuisinière, quelles délices ! Je ne parle pas de la vaste cheminée à couvercle entr'ouvert, qui s'ouvrait, en bas, sur un chaudron où cuisait la pâtée aux porcs; le but était trop facile à atteindre et la réussite ne tirait pas à conséquences. Mais les petites fenêtres rectangulaires des hautes cheminées me faisaient signe et semblaient me narguer : quelle cible ! Y faire entrer une boule comme un oiseau dans son nid mettait le comble à mon orgueil de « tirailleur » et entraînait à l'exercice nombre d'imitateurs.

Il fallait nous voir prendre la fuite ainsi qu'une volée de moineaux quand apparaissait un manche à balai menaçant; brandi avec une bordée de mots aigres et d'invectives virulentes! Nous avions la décence de rire sous cape, la complaisance de ne pas revenir à la charge une fois l'épouvantail remisé, quitte à recommencer le lendemain.

Hélas ! je n'ai pas toujours échappé à la juste répression de mes méfaits et, suivant le dicton : « je n'ai rien perdu pour attendre ». Mon maître d'école dûment renseigné, s'entendait au rôle de justicier, et mon brevet d'adresse m'a valu plus d'un pensum. Je ne suis cependant pas loin de croire que j'ai contribué à faire fermer les cheminées au-dessus des foyers et à généraliser l'usage des fourneaux potagers: les ramoneurs et les poêliers me doivent de la reconnaissance, tout aussi bien que les cuisinères, qui ont été ainsi préservées de fâcheux courants d'air et de volées de shrapnels neigeux provenant de tirs indirects.

Ah ! quel bon temps, quel temps c'était !
Vous en souvenez-vous, mes frères ?
Nous étions jeunes ; tout chantait
Dans nos petites âmes fières.

A. Gaillard.

GOSSES A LA PAGE

— Ah ! que les femmes sont contrariantes ! tu ne trouves pas, papa ?

— Ce que je trouve, Robert, c'est qu'à douze ans, tu as une opinion sur les femmes et je trouve cela extraordinaire.

— Oh ! j'en ai sur tout ! mais on peut s'arranger avec les choses, tandis qu'avec les femmes, c'est impossible. Quand on veut aller dans un sens, elles vous forcent à aller dans un autre... Quand on désire une couleur, c'est une autre qu'il faut prendre, quand on veut...

— Tu as l'air tout à fait révolté...

— Je crois bien !

— Qu'est-ce qu'on t'a fait ?

— Je voulais passer l'après-midi chez Jean et